



Joël GIRAUD

Député des Hautes-Alpes

Vice-Président du Conseil Régional PACA

Maire de L'Argentière-La Bessée

10, avenue de Vallouise

05120 L'ARGENTIERE-LA BESSEE

Tél. : 04.92.21.33.81

Fax : 04.92.21.43.73

Courriel : jgiraud@assemblee-nationale.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Argentière, le 4 septembre 2012

Exploitation de Gaz de Schiste dans le département des Hautes-Alpes : le député PRG Joël GIRAUD réaffirme sa totale opposition

C'est avec stupéfaction que le député des Hautes-Alpes Joël GIRAUD a découvert qu'une demande de permis de recherche d'hydrocarbures concernant une zone d'exploitation large incluant une partie des Hautes-Alpes a été déposé auprès du gouvernement par une société Australienne.

Le parlementaire haut-alpin a déjà eu l'occasion d'affirmer à plusieurs reprises sa ferme opposition à l'extraction ou l'exploitation du Gaz de Schiste et s'était notamment associé à plusieurs initiatives parlementaires pendant la précédente législature visant à faire barrage à tout projet de ce genre.

Joël GIRAUD considère, en effet, que quelle que soit la technique utilisée, l'exploitation de ces énergies fossiles est dangereuse pour l'environnement et donc pour les populations concernées et compromet gravement la transition énergétique et le respect des engagements pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

« L'exploitation du gaz de Schiste aurait des effets parfaitement incompatibles avec les objectifs de protection de l'environnement fixés pourtant par le Grenelle », a rappelé le député radical de gauche. « Outre les problèmes de gestion des déchets engendrés par la technique de fracturation hydraulique, l'utilisation d'un certain nombre d'adjuvants chimiques pourrait engendrer une pollution de nos nappes phréatiques... sans oublier les atteintes à nos écosystèmes, à la biodiversité et les éventuels risques pour la santé humaine » a indiqué le Député des Hautes-Alpes. Et de conclure : « Autant d'arguments environnementaux et sociaux qui rendent inacceptable le recours à l'exploration, à l'extraction et à l'exploitation du Gaz de Schiste ».

La surface d'exploration est impressionnante et plus d'un tiers du département serait concerné : Bassin Gapençais, Champsaur, Dévoluy et Buëch, alors que le département compte pourtant de nombreuses zones naturelles protégées et que ce projet intègre dans son périmètre une partie du Parc National des Ecrins et du futur Parc Régional des Baronnies Provençales ! Par conséquent, le parlementaire haut-alpin s'étonne que ni les élus ni la population n'aient été consultés et s'engage à faire barrage à ce projet. Il vient d'ailleurs d'écrire en ce sens à la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie Delphine BATHO (voir ci-joint)

Le département des Hautes-Alpes est un territoire exemplaire en matière d'environnement, d'énergie et de développement durable et doit par conséquent s'opposer à la recherche et l'exploitation du gaz de schiste sur son territoire et poursuivre sa politique d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

P.J. : - courrier adressé à la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie Delphine BATHO

- dossier de demande de permis de recherche d'hydrocarbures dit « Permis des Préalpes » déposée par la société australienne *Continental Oil and Gas*